

**Sujet :** [INTERNET] Enquête publique. Projet éoliennes à Forges d'Aunis

**De :** Remy penigaud <remy.penigaud@gmail.com>

**Date :** 03/02/2019 23:00

**Pour :** pref-envir-pref17@charente-maritime.gouv.fr

**Copie à :** BEGUE Marie-Christine PREF17-DCAT <marie-christine.begue@charente-maritime.gouv.fr>

A l'attention de Monsieur ROLQUIN.

Bonjour monsieur,

Dans l'étude de dangers il est relevé un pourcentage élevé d'effondrement d'éoliennes, des ruptures de pales, des chutes de blocs de glace, etc...

Dans sa conclusion, le porteur de projet évoque la distance des habitations mais rien par rapport au danger sur la voie publique.

Cette étude de danger, vous en conviendrez, n'est donc pas exhaustive et suffisamment sérieuse. Par conséquent je vous demande d'émettre un avis défavorable à ce projet.

Bien cordialement.

Mr Rémy PENIGAUD

5, Les Moulins

17290 FORGES

06.68.95.50.40.



**Sujet :** [INTERNET] éoliennes - Mr ROLQUIN  
**De :** "gillard" <michel.gillard1@orange.fr>  
**Date :** 04/02/2019 11:40  
**Pour :** <pref-envir-pref17@charente-maritime.gouv.fr>

à l'intention de Mr ROLQUIN



Garanti sans virus. [www.avg.com](http://www.avg.com)

— Pièces jointes : —

eoleinnes isabelle.docx

11,9 Ko



A l'intention de Mr ROLQUIN

Je regrette de ne pas avoir été invité à une certaine réunion qui se serait déroulée en 2015 relatif à ce projet.

A ce titre j'ai l'honneur de vous informer que je suis obligé de donner un avis défavorable au projet dont vous êtes le commissaire enquêteur pour les raisons suivantes .

1) **Il n'y a pas eu de vrais débats publics**, et beaucoup de questions restent en suspend . Je demande l'organisation d'une réunion de la population de la commune de Forges .

2) **Les éoliennes sont trop près des habitations** ( 695 m pour la première ), alors que dans tous les pays européens la distance minimum à respecter est de 1300 à 1500m .Les riverains seront victimes des nuisances sonores, et vous le reconnaissez . Alors modifiez votre copie ! . Les études concluent qu'a l'intérieur d'un périmètre de 1.5 km le bruit émis par les éoliennes perturberait la qualité de sommeil, associé à des réactions d'alerte de stress et d'anxiété.

3) **Ma maison va perdre 40 % de sa valeur**, sans déranger les promoteurs qui ne parlent pas d'aide compensatoire .

4) Pourquoi ces éoliennes sont placées dans un couloir migrateur ? alors que tous les ans les oiseaux se reposent dans les champs concernés . Bonjour l'écologie!

5) **Comment la sté VOL-V, compte elle redonner à la nature** les terrains chargés de béton armés et polluant  
Sachant que le coût est très élevé.

6) **Ces éoliennes sont fabriquées hors de France**, alourdissant notre déficit commercial, et notre émission de CO2 lors des transport européens.

7) au regard des renseignements pris sur la sté VOL-V, je constate que cette société n'a aucune expérience dans ce projet, et que tout son dossier repose sur des écrits déjà établis . D'autre part, une conseillère municipale n'a pas voté le projet au regard des interrogations financières.

Pour toutes ces questions, et bien d'autres encore, je donne **un AVIS DEFAVORABLE au projet** .

Veillez agréer, Monsieur le commissaire enquêteur, l'expression de mes salutations distinguées

Mme RUIZ VILLELAS Isabelle  
13 rue de Fontenay  
17290 - FORGES  
Tél: 06 89 47 28 76

